

Réunion publique du 5 Novembre 2022

En ouverture, Mr le maire présente la déclinaison du contrat rural ainsi que les différents financements possibles. En effet, le montant total des subventions hors taxes représente 70% de la somme globale des travaux de voirie.

40% pour la région, 30% pour le département et 30% à la charge de la commune.

Présentation du planning des travaux pour les trois années à venir.

2022 : Le lotissement de la chapelle, ainsi que la rue de la vallée.

2023 : La rue des charbonniers, ainsi que l'impasse du marchais rouge.

2024 : Nouvel aménagement du parking de l'église avec création de 13 places de parking.

Reprofilage de l'entrée du village par la rue des granges.

Tous les riverains seront informés de toutes les dispositions mises en place durant la durée des travaux (stationnements, ordures ménagères, livraisons, etc.)

Informations diverses :

* La commune a hérité d'une maison située sur la commune de Nanteau sur Lunain.

*Point sur l'assainissement individuel, pour tous renseignements vous pouvez consulter :

Le site de la commune : villebeon.com, ou le site du SIAAEP : siaaep.spanc@gmail.com

*Réfection des allées du cimetière, subvention par la DETR de 80%.

*Stationnement des véhicules dans la rue des granges.

*Le transport à la demande, tous les renseignements sont sur le site : SMTS77.fr

*Le SIRMOTOM, un nouvel appel d'offre d'entreprise est en cours de consultation.

*Rappel sur les règles en matière d'élagage sur la voie publique.

*Entretien des voiries, il est rappelé que l'entretien des trottoirs est sous la responsabilité des riverains, au même titre que pour les périodes hivernales.

*Concernant un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire d'Egreville, la commune a voté une motion contre de tels projets. De futures réunions sont prévues à la communauté de communes.

L'association ADEVA travaille sur le sujet et recherche un maximum d'informations sur ces installations. N'hésiter pas à les contacter.

*Des remarques sur la qualité de l'eau, une information sera demandée à la SAUR.

L'équipe municipale remercie les participants pour la qualité des échanges.